

## **Plan d'activité de la FAE 2008-2009**

### **Lignes directrices et projets généraux**

La FAE s'efforce de faire avancer les dossiers courants et de traiter les requêtes qui lui parviennent : réponses à des consultations, prises de position sur des thèmes d'actualité et suivi des dossiers politiques en cours. A titre d'exemples, le projet d'harmonisation des normes du RI (revenu d'insertion) et des bourses d'études et celui de réunion du CHUV et de la Faculté de biologie et de médecine nous occuperont pendant le début de l'année académique.

**En ce qui concerne les projets particuliers, la FAE, représentée par son bureau, son secrétariat, ses commissions permanentes et ses groupes de travail, continuera de travailler sur les dossiers suivants:**

**1. Égalité des chances.** Le projet lancé il y deux ans à propos des modalités d'études à temps partiel et donc de la conciliation des études avec d'autres activités (tâches éducatives, travail, etc.) doit être remis sur le métier et la Direction encouragée à faire des propositions concrètes.

La FAE devra notamment être attentive à garantir la liberté académique en ce qui concerne la participation aux cours et les listes de présences. Il s'agira de garantir qu'un étudiant puisse décider librement de son horaire suivant ses obligations, notamment professionnel.

D'autre part, l'aspect genre de l'égalité des chances doit faire l'objet de nouvelles initiatives de la FAE, surtout en relation avec la future publication du rapport de la CRUS sur les effets de la mise en oeuvre de Bologne sur l'égalité des chances. En plus du travail prévu par le Groupe de travail qui devra reconsidérer la charte de la FAE pour la féminisation, le bureau propose de lancer un GT ad hoc pour envisager de nouvelles initiatives, en collaboration avec les instances qui se penchent déjà sur le sujet (CodEg, Commission et Bureau de l'Égalité des chances de l'Unil,...).

**2. Concrétisation du projet logements.** A partir de septembre, la Fondation Solidarité Logement pour les étudiant·e·s (FSLE), créée par la FAE en mai dernier, gèrera une quarantaine de chambres au centre de Lausanne. Un autre projet dans le quartier de Malley suivra en principe au cours de l'année 2009.

La FSLE va au-devant de nombreux défis, qui consisteront notamment à trouver des financements externes ainsi que de nouveaux projets à mettre en place. Cependant, étant donné que la FSLE a été pensée par la FAE

comme une entité autonome même si la majorité des membres de son Conseil restent désignés par elle, son développement devra se faire si possible aussi indépendamment que possible de celui de la FAE.

**3. Poursuite du suivi de la réforme de Bologne.** Depuis quelques années l'opposition frontale à Bologne n'est plus à l'ordre du jour, même si la FAE reste critique quant au processus dans son ensemble. Le sondage organisé par la CRUS en collaboration avec l'UNES pourra servir de base, au cours de l'année, à une évaluation en profondeur de l'application, formellement achevée aux niveaux bachelor et master, de la réforme. Un tour d'horizon des Facultés via les associations respectives pourrait donner lieu à une analyse écrite, sous la forme d'une publication, de l'application de Bologne à l'UNIL.

#### **4. Services aux étudiantEs.**

En plus des projets spécifiques détaillés ci-après, il est important que la FAE pérennise et améliore les services qu'elle offre aux étudiantEs qui la financent : journées de don de sang, Fonds de Solidarité Etudiant, subventions aux projets culturels et associatifs, cours de soutien scolaire, et enquête « Comment ça va? » auprès des étudiantEs de première année.

Il s'agira en particulier de mettre en place une structure ou une méthodologie pour que le soutien personnel aux étudiantEs, que ce soit les aides aux recours, les conseils ou la résolution des problèmes administratifs des étudiantEs, puisse être évalué à la fin de l'année académique afin d'en faire un bilan.

Cette année sera également l'occasion de mettre en place de nouveaux services, comme des fours à micro-onde supplémentaires ou une camionnette de la FAE qui pourrait être mise à disposition des associations de facultés (p. ex. pour l'organisation des bals) et des étudiants qui en feront la demande (p. ex lors des déménagements).

La FAE devra aussi être attentive à ce que les services aux étudiants proposés par l'université (restauration, impressions, accès internet...) répondent aux besoins réels de la communauté estudiantines et soient de bonne qualité.

#### **5. Promotion d'une gestion écologique et durable de l'Université.**

La FAE devra réfléchir à la question écologique sur le site de l'université, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets ou l'augmentation des impressions papiers, et ainsi rendre attentive les services de l'universités concernés sur les gâchis engendrés et les améliorations possibles. Il s'agira de jeter un regard sur la campagne « université durable » lancé par la direction cette année pour déterminer si cette initiative répond à nos attentes ou non.

Cette réflexion devra se faire en lien avec les associations déjà actives dans le domaine, notamment Unipoly.

**6. Suivi du nouveau système d'élections à l'Assemblée des délégués et de l'introduction d'un droit d'initiative et de référendum.** Après l'expérience de cette première année, il faudra tirer un bilan du déroulement des élections, afin de revoir les éventuels aspects qui ont pu poser problème. Il faudra aussi réussir à augmenter la participation et à accroître l'intérêt des étudiantEs pour le travail représentatif, surtout dans certaines Facultés où il est difficile de susciter de l'intérêt pour les tâches de représentations.

**7. Ouverture aux associations non-membres.** Au cours de l'année il serait important pour la FAE de prendre contact avec les associations thématiques (celles qui ne sont pas membres de la FAE) présentes à l'Université, premièrement pour prendre connaissance de leurs activités mais aussi pour comprendre leurs besoins et peut-être entamer des collaborations sur certaines problématiques communes.

**8. Réorganisations du bureau et créations de commissions permanentes.** Une réforme du bureau destinée à augmenter son efficacité va avoir lieu au courant de l'année, avec une limitation à sept membres et une répartition des tâches selon sept « domaines d'activités » dont chacun des membres sera responsable, ceci sur la base d'un cahier des charges. Il faudra notamment réfléchir à termes à une rémunération définie des ces membres. De même, la création de commissions de l'AD, dont le principe a été accepté par le GT statuts durant l'été, devrait permettre de donner à l'AD un rôle d'orientation stratégique.

**9. Financement de la FAE.** Force est de constater que pour différents projets que notre association souhaite entreprendre, le financement dont nous disposons est insuffisant. Nous devons donc au cours de l'année 08/09 nous tourner vers des financements externes afin de compléter le budget de la FAE. Cela nécessitera une réflexion précise autour d'une politique de financement de la FAE afin de déterminer vers quelles sources nous pourrions ou non nous tourner et suivants quelles conditions.

**10. Nouvelle identité visuelle.** Au cours de l'année 07/08 a été créé le GT Visu, dont la tâche était de réfléchir à l'identité visuelle de la FAE et sa manière de communiquer avec la communauté universitaire comme avec l'extérieur. Au cours de cette année nous avons entrepris des démarches afin de renouveler le logo actuel de la FAE. Ce travail devra être poursuivi l'année prochaine, en élargissant les réflexions sur les modalités de communication de la FAE. En particulier nous allons utiliser le nouveau



*Fédération des associations d'étudiantEs de l'Université de Lausanne*

logo pour acquérir une nouvelle bannière et certains produits dérivés comme des sylos, des clés USB, etc. Un remodelage du site Web va être effectué afin de faciliter son usage et réfléchir à de nouvelles manières de s'en servir pour améliorer la communication avec les étudiantEs. Un des aspects important de la nouvelle identité visuelle de la FAE passerait par l'achat d'écrans plats disposés dans tous les bâtiments de l'Unil. Ce projet permettrait d'avoir un support d'information efficace pour la FAE et les associations membres. Un aspect supplémentaire consisterait à disposer les micro-ondes appartenant à la FAE sous ces écrans plats.

De manière générale, le GT Visu et le bureau de la FAE continueront à réfléchir à des solutions pour rendre l'association plus visible au sein de la communauté universitaire, et tout mettre en oeuvre pour que les étudiantEs aient une vision claire de nos buts, de nos engagements et de notre fonctionnement. Il s'agirait de réussir à créer dans l'esprit des étudiantEs une identification forte à leur association et qu'ils puissent établir un lien logique entre leurs problèmes et leurs difficultés et la réponse que peut leur fournir la FAE.

**11. OGYV.** En constatant qu'aucune association faîtière n'existait au niveau gymnasiale et que de graves manquement en matière de participation, d'information et de défense des gymnasienNEs perduraient au sein de certains établissements vaudois, la FAE a décidé en début d'année académique de créer un groupe de travail chargé de réfléchir à la mise en place d'une telle association.

Après une année de travail l'Organisation des GymnasienNEs Vaudois (OGYV, nom provisoire) est sur le point d'être créée. Des statuts ont été élaborés en collaboration avec un groupe de gymnasienNEs, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les responsables des comités des gymnases et une prise de contact à eut lieu avec Anne-Catherine Lyon. Il s'agira l'année prochaine de poursuivre ce travail, en assurant un soutien à l'association bientôt constituée et en participant aux démarches pour la faire connaître auprès des gymnasienNEs ainsi que des Directions et du Département.

**12. Collaboration avec l'UNES.** Au courant de l'année la FAE devra tout faire pour maintenir les bonnes relation qu'elle entretient avec l'UNES et veiller à ce que des personnes s'engage dans ses différentes commissions. A titre d'information nous avons actuellement deux membres de la FAE qui sont co-présidentEs de commission et une membre qui siège au Comité exécutif.